

AIDE À L'ÉVALUATION-SPÉCIFIQUE DE DNL – Hors Section européenne ou de langue orientale (Hors-SELO)

Temps de préparation : 10 minutes - Durée de l'épreuve : 10 minutes

1^{ère} partie : Exposé visant à rendre compte de la compréhension d'un ensemble documentaire - 5 minutes

Rappel : L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes pour donner la preuve qu'il sait rendre compte des documents de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux. Les ressources utilisées sont produites par le candidat et s'ancrent dans l'enseignement reçu en DNL au cours de l'année de terminale.

	A1 2-3 pts	A2 4-6 pts	B1 7-9 pts	B2 10 pts
Maîtrise du dossier	<p>Peut présenter des caractéristiques évidentes des documents (nature, date, titre...).</p> <p>Peut présenter des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.</p>	<p>Peut présenter globalement le dossier documentaire et peut identifier des informations explicites permettant de traiter le sujet (thème, notions disciplinaires, grands repères chronologiques et spatiaux, acteurs, événements...).</p>	<p>Peut présenter des informations détaillées dans les documents et établir des liens entre elles ou avec des connaissances personnelles.</p> <p>Peut exposer les points de vue des acteurs et/ou auteurs et les enjeux du contexte qui sont formulés explicitement.</p>	<p>Peut contextualiser et mettre le dossier documentaire en perspective.</p> <p>Peut, en fonction du sujet, mobiliser des connaissances personnelles pour distinguer l'expression d'un point de vue de l'exposé des faits, justifier une formulation ou une interprétation...</p>
Présentation en continu	<p>Peut paraphraser de façon succincte.</p> <p>Peut exprimer un avis en termes simples malgré un lexique pauvre.</p> <p>Exposé très court (1-2 minutes).</p>	<p>S'exprime de façon suffisamment claire malgré des erreurs (grammaire, syntaxe et prononciation) et un lexique limité.</p>	<p>Peut produire un discours structuré, illustré d'exemples et de références disciplinaires.</p> <p>Peut s'exprimer de manière intelligible : les structures simples sont bien maîtrisées, la prononciation est globalement correcte.</p>	<p>Peut développer un discours nuancé dans une langue fluide.</p> <p>Peut produire un discours précis qui s'appuie sur un lexique spécifique varié. Un effort est fait pour utiliser des structures complexes</p>

Évaluation spécifique
 Interrogation orale en langue vivante étrangère

2^{ème} partie : Entretien - 5 minutes

Rappel : La deuxième partie de l'interrogation consiste en un entretien, conduit dans la langue de la section, qui **porte sur les travaux et activités effectués dans l'année dans la discipline non linguistique**. L'entretien **peut** également porter sur l'ouverture européenne ou orientale et les diverses formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement. Le candidat doit donner la preuve de son aptitude à interagir avec son interlocuteur sur des sujets relatifs à un **domaine connu**.

	A1 1-2 pts	A2 3-5 pts	B1 6-8pts	B2 9-10pts
Interaction orale	Peut intervenir simplement malgré un répertoire très limité et des erreurs nombreuses. La communication repose sur la répétition et la reformulation. Peut évoquer superficiellement certaines thématiques étudiées pendant l'année. Des difficultés à comprendre les questions posées peuvent survenir.	Peut répondre et réagir de manière simple aux questions posées. Peut interagir de façon brève et simple sur ses activités et travaux effectués au cours de l'année.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets connus.	Peut exprimer un point de vue argumenté, cherche à convaincre . Sait réagir avec pertinence aux questions posées.